

Objet : Congrès des Parcs 2012 - Prise en charge des frais de participation

Chaque année la Fédération des Parcs naturels régionaux de France organise son congrès. En 2012, c'est le Pnr du Verdon qui accueillera ce congrès.

Il est nécessaire que notre projet soit largement représenté et nous proposons de prendre en charge les frais d'inscription (repas inclus) et d'hébergement :

Elus :

- M. RASCLARD Hervé.
- M. GREGOIRE Michel.
- M. LAGIER Bruno.
- M. BUIX Jean-Pierre.
- M. HARO Laurent.
- Mme MORHET-RICHAUD Patricia.

Techniciens :

- M. TARDY Lionel.
- Mme BREMOND Gilberte.

Autres :

- M. RODARI Michel.
- M. CARRE Philippe.
- Mme ROCHEVILLE Brigitte.

Dans un souci de simplification, les frais liés à la participation de Mme Brigitte ROCHEVILLE, représentante du G.P.E.N.B., seront réglés par le SMBP et refacturés par la suite au G.P.E.N.B.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président
- **Décide** la prise en charge des frais d'inscription et d'hébergement pour les élus et techniciens listés ci-dessus
- **Autorise** le Président à signer tout acte relatif à cette manifestation et à régler l'ensemble des inscriptions, soit **170 €** par personne, auxquels s'ajouteront les frais d'hébergement.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD